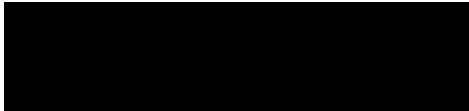


PAR COURRIEL

Québec, le 5 novembre 2024



**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. : 1847 00/2024-2025.366**



Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 25 septembre dernier, visant à obtenir les informations suivantes :

- La liste des régions sociosanitaires;
- La délimitation de chacune des régions sociosanitaires;
- La liste des villes, municipalités et villages faisant partie de chacune des régions sociosanitaires;
- La liste des RTF, tant à l'enfance qu'à l'adulte et leurs coordonnées civiques, de chacune des régions sociosanitaires.

En réponse aux trois premiers points de votre requête, nous vous invitons à consulter les liens Internet suivants :

<https://www.msss.gouv.qc.ca/reseau/regions-sociosanitaires-du-quebec/>

[https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/statistiques/cartes/Carte RSS du Q  
uebec 2024.png](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/statistiques/cartes/Carte_RSS_du_Quebec_2024.png)

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001642/>

... 2

Enfin, concernant le 4<sup>e</sup> point de votre demande, nous vous informons que la liste des RTF relève de la compétence des établissements de santé, et ce, conformément à l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Ainsi, nous vous invitons à adresser votre requête aux responsables de l'accès aux documents des établissements dont les coordonnées sont disponibles au lien Internet suivant:

[https://www.cai.gouv.qc.ca/uploads/pdfs/CAI\\_LI\\_Resp\\_Acces.pdf](https://www.cai.gouv.qc.ca/uploads/pdfs/CAI_LI_Resp_Acces.pdf)

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la loi précitée ainsi que l'extrait de celle-ci sur la disposition invoquée.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

[REDACTED]

Annie Larivière

p. j. 2